

Langage : code restreint, code élaboré

Quand un enfant apprend sa langue, ou, dans les termes dont on usera ici, quand il apprend les codes spécifiques qui déterminent ses actes verbaux, il apprend en même temps les exigences de la structure sociale dans laquelle il est inséré ; son expérience se transforme par les apprentissages que l'exercice même de son discours, en apparence spontané, lui fait réaliser. Ainsi, par l'intermédiaire essentiellement du processus linguistique et de ses multiples conséquences, la structure sociale devient le substrat de l'expérience de l'enfant : chaque fois qu'il parle ou qu'il écoute, il l'intériorise de plus en plus profondément, ce qui façonne son identité sociale. La structure sociale est intériorisée par l'enfant par l'intermédiaire de la structuration de son discours. D'une manière plus formelle, on pourrait dire que les individus apprennent leurs rôles sociaux par l'intermédiaire du processus de communication. (...)

Le concept de code, tel qu'il est utilisé ici, renvoie au principe qui règle la sélection et l'organisation des énoncés. On décrira brièvement deux types fondamentaux de code linguistique et on examinera les fonctions de régulation qu'ils remplissent. On peut définir ces codes en fonction de la facilité ou de la difficulté avec laquelle on peut prévoir les choix syntaxiques opérés par le locuteur pour organiser les significations. On appellera « code élaboré » la forme de discours pour laquelle il est difficile de prévoir, en considérant une série d'énoncés représentative, les choix syntaxiques faits par le locuteur pour structurer son discours, parce que celui-ci opère sa sélection à partir d'une série étendue de possibilités qu'il peut organiser d'une manière souple. Inversement, dans le cas du « code restreint », il est beaucoup plus facile de prévoir, en considérant une série d'énoncés représentative, des choix syntaxiques qui sont opérés à partir d'une série limitée d'options. Alors que le code élaboré autorise et suppose la souplesse dans les possibilités utilisées, l'organisation syntaxique qui résulte de l'emploi d'un code restreint est empreinte de rigidité. Il faut noter que ces codes ne se laissent pas définir en termes de vocabulaire ou de lexique : un jargon ne constitue pas un code restreint. Cependant, tout donne à penser que la différenciation lexicale de certains champs sémantiques est plus grande dans le cas d'un code élaboré. (...)

On rencontre un code restreint là où la forme des relations sociales est fondée sur des identifications étroitement partagées, sur un large ensemble de présupposés communs : c'est pourquoi le code restreint apparaît en tant que régulateur et moyen de transmission de la culture dans les milieux dont la culture ou la sous-culture privilégie le « nous » par rapport au « moi » comme les prisons, les bandes d'adolescents, l'armée, les groupes d'amis de longue date, les couples mariés.(...) Soit l'exemple du modèle de communication dans les couples mariés de longue date : les significations, pour être comprises, n'ont pas besoin d'être complètement explicites ; un léger changement de ton ou d'accent, un geste discret peuvent véhiculer un ensemble complexe de significations.

On rencontre le code élaboré partout où la culture ou la sous-culture privilégient le « moi » par rapport au « nous », partout où les intentions d'autrui ne peuvent être considérées comme allant de soi, et où les locuteurs sont, en conséquence, contraints d'élaborer ce qu'ils veulent signifier et de le rendre à la fois explicite et spécifique. Des significations qui ont pour le locuteur un sens personnel et particulier doivent être organisées et découpées de façon à devenir intelligibles pour celui qui les écoute ; cette nécessité contraint celui qui parle à opérer des choix syntaxiques différenciés et à user d'un vocabulaire varié.

On peut s'attendre, schématiquement, à trouver dans les classes supérieures à la fois le code élaboré, sous ses deux formes, et le code restreint ; inversement, dans les couches les plus basses de la classe ouvrière, on rencontre sans doute une forte proportion de familles limitées à l'usage d'un code restreint ; on peut en outre supposer que les enfants de classe ouvrière en situation d'ascension sociale tendent à adopter la forme « objectale » du code élaboré plutôt que sa forme personnelle.(...)

Forme de discours qui symbolise une culture fondée sur le groupe, le code restreint, porteur d'une esthétique qui lui est propre, comporte un large potentiel de significations, et ne devrait pas être dévalorisé. Même si les problèmes ne s'arrêtent pas là, et s'il est clair qu'il est indispensable d'améliorer les conditions de logement, d'étendre les services sociaux et de développer l'éducation préscolaire, il faudrait s'assurer que les conditions matérielles des écoles, les valeurs, les formes d'organisation sociale, les types de discipline et de pratiques pédagogiques, la compétence et la sensibilité des maîtres traduisent une certaine compréhension de la culture que ces enfants importent à l'école ; après tout, nous ne faisons pas moins pour l'enfant des classes supérieures. Nous ne pouvons porter un jugement sur les capacités d'un enfant, car nous ne disposons pas d'une théorie permettant de définir ce que devrait être un milieu d'apprentissage optimum ; même si cette théorie existait, serait-on d'accord pour modifier le budget national afin de réaliser, à l'échelle requise, ce milieu d'apprentissage ?